

Service intercommunal
d'adduction d'eau
Rances – Valeyres s/Rances

- Au Conseil général de la
Commune de

1358 Valeyres s/Rances

Rances, le 12 novembre 2013

Préavis no 02/13

Budget de fonctionnement pour l'année 2014
Du Service Intercommunal d'adduction d'eau Rances – Valeyres s/Rances (SIAERV)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le budget 2014 présente une participation de charges pour l'ensemble des deux communes de Frs 116'650.--.

Le comité administratif s'astreint à n'engager que les frais nécessaires à l'entretien parfait des locaux ainsi qu'au bon fonctionnement du matériel.

Il a été contrôlé et adopté par le comité administratif du SIAERV le 4 novembre 2013.

Le budget 2014 se présente comme suit :

		Dépenses	Recettes
11. Administration		<u>5'600.00</u>	
110.301.00	Salaires	3'800.00	
110.318.01	Assurance RC + honoraires	1'500.00	
110.319.00	Frais divers	300.00	
22. Finance		<u>50.00</u>	<u>100.00</u>
220.318.00	Frais bancaires	50.00	
220.422.00	Revenus des capitaux		100.00

35. Bâtiments		105'300.00	
35.351.	Mont-Juvis	8'100.00	
	Electricité,ECA	4'200.00	
	Entretien bâtiment	500.00	
	Entretien installations techniques	2'000.00	
	Amortissement	1'400.00	
35.352.	Réservoir	83'300.00	
	Electricité,ECA, Swisscom,fournitures	6'600.00	
	Entretien bâtiment	500.00	
	Entretien installations techniques	2'000.00	
	Amortissement	74'200.00	
35.353.	Champ-Thélin	11'300.00	
	Electricité,ECA	5'200.00	
	Entretien bâtiment	500.00	
	Entretien installations techniques	2'000.00	
	Amortissement	3'600.00	
35.354.	Au Gueiruz	1'400.00	
	Electricité,ECA	400.00	
	Entretien installations techniques	1'000.00	
35.355.	Les Vignettes	1'600.00	
	Entretien couvercles-bâtiment	500.00	
	Amortissement	1'100.00	
81. Service des eaux		5'400.00	116'550.00
810.314.00	Entretien & Extension	5'000.00	
810.318.00	Analyses des eaux	300.00	
810.435.00	Charges d'exploitation intercommunal		115'550.00
810.435.01	Vente d'eau arrosage		1'000.00
	Totaux	116'650.00	116'650.00

Aucune charge particulièrement importante n'est prévue pour ce budget à part les dépenses d'usage courant.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, le Service Intercommunal d'adduction d'eau des communes de Rances et Valeyres s/Rances invite le Conseil général de Valeyres s/Rances de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Valeyres s/Rances

- vu le préavis no 02/13 relatif au budget de fonctionnement 2014 ;
- vu l'examen détaillé de celui-ci ;
- entendu le rapport de la commission de gestion chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. d'accepter le budget tel que présenté ;
2. de donner décharge au SIAERV et à la commission de gestion de leur mandat

Au nom de Service Intercommunal d'adduction d'eau Rances – Valeyres s/Rances

Pour Valeyres s/Rances

Thierry Vidmer, Président

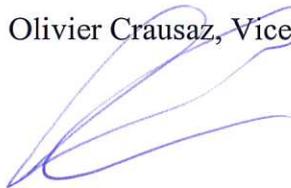


Christian Kaenel, membre



Pour Rances

Olivier Crausaz, Vice-Président



Rémy Cand, membre

